

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 29 (1932)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse*; par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

N° 8

AOUT 1932

SOMMAIRE : Contrôle du miel. — Bocaux à miel. — Une révolution, par *Ed. Fankhauser*. — Conseils aux débutants pour août, par *Schumacher*. — Les maladies des abeilles en 1931, par le *Dr O. Morgenthaler* (suite et fin). — Echo lointain de l'assemblée de La Chaux-de-Fonds, par *Aug. Lassueur*. — Elevage de reines, par le *Dr Brunnich* (suite). — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Pesées de nos ruches sur balance en juin 1932, par *C. Thiébaud*. — Dialogue vécu, par *C. Thiébaud*. — Compte rendu de l'assemblée de la Fédération des apiculteurs jurassiens, à St-Imier, le 10 juillet 1932, par *E. Meyerat*. — Compte rendu des Journées neuchâteloises, à Neuchâtel et Coffrane, les 11 et 12 juin 1932, par *L. H.-W.* — Nouvelles des sections.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

CONTROLE DU MIEL

Les apiculteurs qui désirent faire contrôler leur récolte doivent s'adresser, sitôt leur miel extrait, à leur président de section.

L'Office du miel tient à leur disposition :

des cartes de contrôle	prix 0.20 ct. la pièce
» listes de contrôle	» 0.20 » »
» bulletins de contrôle	» 0.05 » »
» bocaux-échantillons	» 0.20 » »
<i>Etiquettes</i>	
pour bocaux de 0,250 grammes, avec losanges	» 0.05 » »
» » 0,500 » » »	» 0.05 » »
» » 1,000 » » »	» 0.05 » »
» boîtes de 0,500 »	» 0.05 » »
» » 1,000 »	» 0.05 » »
» bidons	» 0.20 » »
Tableaux-réclame (non collés)	» 1.00 » »
» » (collés sur carton)	» 1.20 » »

Prière d'indiquer toujours si les étiquettes sont destinées à recouvrir des bocaux ou des boîtes et leur grandeur.

Corcelles (Neuchâtel), juillet 1932.

Le chef de contrôle : *C. Thiébaud.*

BOCAUX A MIEL

Les commandes par trop minimes occasionnent à la caisse de la Romande des frais supplémentaires inutiles. Nous invitons encore une fois les apiculteurs à se grouper de façon qu'aucune commande ne soit inférieure à 50 ou mieux 100 pièces de chaque espèce. A l'avenir les commandes inférieures à 50 pièces seront majorées dans le prix à raison de : 60 ct. les bocaux de 1 kg. ; 50 ct. les bocaux de $\frac{1}{2}$ kg. et 40 ct. les bocaux de $\frac{1}{4}$ kg.

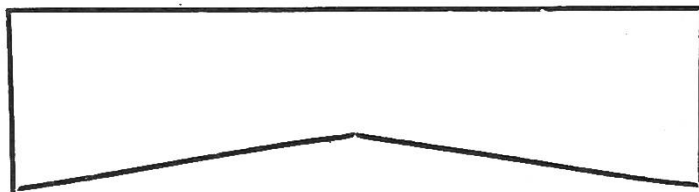
Nous rappelons que les commandes se font par versement de la somme correspondante au nombre de bocaux au compte de chèques de la Romande II.1480. Aucune commande n'est exécutée en dehors de ce mode de faire.

Le Comité central.

UNE RÉVOLUTION

Elles sont en l'air, partout, les révolutions. En tous continents, elles font entendre leur chanson farce ou tragique. Nul temps n'en fut plus fertile. Les esprits sont en attente, en fermentation. On ne s'étonne plus de ce qui éclate d'extraordinaire, ici ou là. L'extraordinaire devient l'ordinaire quotidien. L'apiculture suit le même mouvement, gagnée, elle aussi, par la trouble ambiance générale. Aussi est-il impossible de résister à l'impatience qui pousse à faire immédiatement part aux apiculteurs romands et du monde entier de l'effarante innovation, de la transformation radicale, du bouleversement complet des idées reçues, qu'apporte la méthode d'extraction du miel d'un apiculteur espagnol, M. Rovira, et communiquée au Congrès international d'apiculture, tenu la semaine dernière à Paris, par le délégué de l'Espagne, M. Del Escalera. La voici, dans toute sa majestueuse et candide primauté :

Vous avez toujours cru qu'il était impossible d'extraire le miel autrement qu'en sortant tout d'abord les cadres de la ruche, en brossant les abeilles qui s'y tiennent, en désoperculant ensuite les cellules, puis en chargeant l'extracteur de projeter au dehors leur contenu. N'est-ce pas ? C'est bien là ce que vous pensiez ? Eh bien vous êtes dans l'erreur, mes amis, M. Rovira, lui, ne sort aucun cadre, il les laisse bien tranquillement à leur place ; il ne brosse aucune abeille et son miel sort tout seul, absolument seul, de ses ruches. Ce n'est pas tout. Voici le plus nouveau, l'inouï : Le miel ne s'évacue pas dans le sens habituel *feuille gaufrée-opercule* mais bel et bien en sens inverse et sans désoperculer du tout. Vous riez ? Vous avez tort. C'est très sérieux. En effet, M. Rovira utilise des ruches Layens. Les cadres sont modifiés comme suit : Le porte-cadre est élargi pour qu'il touche ses voisins directs. Une fois tous en place, ces porte-cadres forment couverture. La ruche est fermée par le haut. Nul besoin donc de planchettes. Dans ce porte-cadre, on a pratiqué à la scie deux rainures dans lesquelles s'engage un couteau fin comme une lame de Gillette, de la largeur même du rayon et de cette forme-ci :



Dans le rayon même, à la limite supérieure du couvain, exactement au point où parviendra le couteau en s'enfonçant, M. Rovira dispose deux chéneaux de la forme suivante :



On engage le couteau dans la rainure, il tranche les cellules à une faible distance de la feuille gaufrée et cela jusqu'aux chéneaux. Le miel s'écoule rapidement tout seul par la fissure dans les chéneaux qui sont reliés à un canal collecteur ayant issue hors de la ruche et muni d'un robinet. En utilisant trois couteaux, l'opération est d'une extrême rapidité. En 5 minutes, tout le miel a coulé dans le collecteur. Le soir, quand le vol a cessé, on vient au rucher avec des bidons, on ouvre les robinets, et... on attend en se croisant les bras. C'est pas plus pénible que ça. Le collecteur doit être à l'abri des abeilles et suffisant pour contenir tout le miel de la ruche, soit 20 kg. Vous dites certainement : Oui mais ! la tranche coupée se rabat dans la ruelle, s'écroule, les abeilles s'engluent, désastre, pillage. Erreur, encore erreur, mes amis. Les abeilles s'aperçoivent bien vite de l'affaire et réparent aussitôt la cassure par le haut. D'autre part, l'air qui s'introduit par les rainures des porte-cadres fait pression et hâte l'évacuation. Puis, si l'on veut, on peut fixer des fils de fer supplémentaires pour assurer la suspension de la tranche coupée. Nul n'a songé à demander à M. Del Escalera comment, dans ces cadres si vite et si bien réparés, les abeilles s'y prenaient pour remettre le miel à la récolte suivante. Nul, pas même l'homme ci-dessous, tellement tout le monde était époustoufflé.

Maintenant, si vous poussez plus à fond encore ce principe, rien ne vous empêche de relier toutes les issues des ruches à un collecteur général qu'on fera aboutir au laboratoire, directement dans le maturateur.

Eh bien ! Qu'en dites-vous ? Vous levez, sans doute, les bras au ciel en criant sept fois : Fumisterie ! Fumisterie ! Erreur toujours. Le système se tient sérieusement. Des savants l'affirment. Faudra voir.

Nous en reparlerons, certainement, avec dessins à l'appui.

Ed. Fankhauser.

(Réd.) Sous toutes réserves. L'expérience seule dira la valeur de cette « révolution ».

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOÛT

Misère, misère, dans les hausses et misère dans les corps de ruches. Tel est le refrain des correspondances que nous recevons. « Il faut se dépêcher de nourrir, pour empêcher la mort horrible par famine », me disent plusieurs apiculteurs sérieux. Et malheureusement ils ont raison. Nous nous souvenons avoir vu en 1910 une année à peu près semblable. Pluies continuelles, abonnées, c'était à peu près le même refrain et la même plainte. Un autre correspondant nous écrit : « Les abeilles aussi peuvent dire : « C'est la crise ».

Il faut donc nourrir, mais prenez toutes les précautions d'usage : rétrécissez les trous de vol, ne donnez que le soir et par quantités qui puissent être facilement absorbées pendant la nuit, pas de traces de sirop à côté ou au-dessus des ruches, toutes ouvertures bien calfeutrées. A cette époque la ponte peut reprendre facilement et ainsi nous préparer une forte population pour passer l'hiver. Nous réitérons cet avis à nos chers débutants : c'est le truc, le secret pour avoir au printemps des colonies ayant bien passé l'hiver et par conséquent aptes à profiter des premières floraisons. Il est bien évident qu'en octobre, au début, il faudra faire une revue des provisions, car il se peut fort bien que, stimulée par la nourriture que vous lui procurez en août, la reine ait regarni 5 ou 6 cadres de couvain et que, par suite, tout ce que vous avez donné ait passé à la nourriture du couvain. Mais ce n'est pas un mal, encore une fois, car la population sera jeune et forte et vous pouvez compléter les provisions à bon marché, tandis que je vous défie de « fabriquer des abeilles ».

Un autre avantage du nourrissage en ce mois d'août, c'est que le pollen est encore en abondance et que les réserves de cet indispensable aliment se placent bien et à portée des nourrices aux premiers jours de ponte en février, alors que les froids ne permettent pas aux fleurettes de le fournir, ni aux ouvrières d'aller en chercher. En somme, ici encore suivons la nature qui a un renouveau de sève en août pour mûrir ou « aoûter » les bois de nos arbres fruitiers et les préparer pour la saison suivante.

Il est bien évident aussi qu'il faut proportionner les rations à la pénurie plus ou moins grande des provisions naturelles. Il faut veiller en effet à ne pas donner plus que de raison, ce qui a un double mauvais effet : restreindre la place pour la ponte de la reine

et placer le « nid d'hivernation » trop bas ou même forcer les abeilles à hiverner sur des rayons pleins, ce qui est un moyen très sûr de les faire périr.

Un mystère que nous ne parvenons pas à nous expliquer cette année et à ce moment-ci, c'est la présence de nombreux mâles. Il n'y a pas eu ce massacre général que l'on observe certaines années et même nous avons constaté encore du couvain de mâles dans de belles colonies, bien en forme et bien peuplées vers le 15 de ce mois. Attendrait-on « la fin de la crise et la reprise » ailleurs que dans le monde des affaires, soit dans le monde des abeilles ? Espèrent-elles encore en une fin de saison propice ? Elles peuvent se tromper aussi.

Nos charmantes compagnes (je parle ici des dames et non plus de nos agressives abeilles) vont faire des confitures. Prévenez-les qu'à part leurs aimables maris et leurs enfants, les abeilles aiment aussi à la folie les délicieuses conserves et qu'il est prudent de fermer les fenêtres de la cuisine ou d'y installer un grillage, un treillis. Sinon, vous passerez non pas seulement un, mais plusieurs mauvais quarts d'heure à entendre les invectives, très légitimes, de vos non moins légitimes épouses.

Je vous rends attentifs à l'article de M. Thiébaud préconisant un moyen d'éviter les piqures. Ce serait vraiment très précieux. M. Thiébaud a eu l'amabilité de m'envoyer un de ces tubes de « Flit ». J'ai essayé et me suis onctueusement enduit les mains de ce produit, sans odeur. Malheureusement, et c'est encore un mystère à éclaircir, l'effet a été nul ou même pire que nul, c'est-à-dire que j'ai été un peu plus piqué que d'habitude... Ce n'est pas ce que je cherchais ! Suis-je réfractaire au « Flit », les abeilles, ce jour-là, étaient-elles plus particulièrement agressives, les ruches visitées voulaient-elles protester contre les inventions ou produits modernes ? Je ne sais. Je ne condamne pas ce moyen, j'invite au contraire mes lecteurs à l'essayer, mais je dois à la vérité de dire ce qui m'est arrivé. J'essaierai à nouveau une autre fois (on ne saurait juger d'une seule expérience) et j'invite tous ceux qui en auront fait l'essai à me communiquer leur impression : Si c'est efficace, ce serait une contribution très agréable à la tenue d'un rucher, car même ceux qui ont la peau toute trouée par les aiguillons ne tiennent pas autrement à ces caresses, ils en préfèrent d'autres.

Daillens, 22 juillet 1932.

Schumacher.

LES MALADIES DES ABEILLES EN 1931.

Par le Dr O. Morgenthaler.

(Institut du Liebefeld, Berne, Directeur Prof. Dr R. Burri.)

(Suite et fin.)

La question est encore toujours discutée, si à part les deux formes connues de loque, il n'en existe une autre. Chaque année nous recevons quelques morceaux de rayons qui ne rentrent pas dans le cadre usuel des maladies ou des anomalies du couvain. Le fait toutefois que cette apparition restait toujours limitée à une seule colonie parle contre la supposition d'une nouvelle maladie contagieuse. Les colonies bourdonneuses donnent continuellement lieu à des confusions, car les larves de bourdon élevées dans des cellules d'ouvrières sont mal soignées par les abeilles ; elles meurent et une flore bactériologique très variée peut se développer en elles. Le diagnostic de « Couvain bombé décomposé » est facile à poser s'il s'agit de larves plus âgées ou même déjà operculées, mais si ce ne sont que de toutes jeunes larves il est plus difficile de dire s'il s'agit de bourdons ou d'ouvrières. Pour l'examen rapide des organes génitaux des jeunes larves d'abeilles sous la loupe, nous versons dessus de l'alcool à 96°. A la dissection les organes sexuels se détachent alors bien sur les cellules adipeuses et albumineuses environnantes ; on reconnaît les testicules, même chez des jeunes nymphes, à leur fort volume et à leur formation en éventail ; les ovaires sont plus petits et se présentent sous forme de corpuscules allongés et non divisés. Mademoiselle Jurnie, la collaboratrice de *François Huber* avait déjà employé l'imprégnation avec de l'alcool pour déceler les ovaires chez les ouvrières. L'apparence extérieure du couvain bombé décomposé est très variable, ressemble parfois à la loque maligne, d'autres fois à la loque bénigne et la culture de ces larves sur milieux artificiels donne souvent des bactéries très intéressantes. Mais jamais ce couvain décomposé n'est contagieux ou dangereux pour les colonies avoisinantes ; jamais il n'en résulte, comme on le craignait, de la loque. On peut donner, sans appréhension aucune, les cadres à nettoyer à des colonies saines. Nous suivons avec intérêt les efforts faits dans les pays voisins pour lutter contre la loque et nous constatons que cette dernière est bien plus répandue qu'on ne l'admettait. Aucun climat, aucune race, aucun système de ruche, ou de manutention ne préserve de la maladie. Seule l'inspection minutieuse faite par des experts et la destruction radicale du Bacille mènent au but.

Noséma. — L'année 1931 est caractérisée par les graves dégâts causés par le noséma, spécialement dans le canton de Berne ; dans la Suisse orientale la maladie semble avoir été moins fréquente. Il est intéressant de constater que l'augmentation de la maladie en 1931 rentrerait bien dans le cycle bisannuel dont nous avons parlé dans nos rapports antérieurs. Est-ce hasard ? S'agit-il de conditions climatiques ou de récolte favorisant l'extension de la maladie ? Ou bien le noséma présente-t-il des propriétés particulières, indépendantes de circonstances extérieures et qui se manifestent par ce cycle bisannuel ? Je n'oserais pas encore me prononcer à ce sujet, mais c'est une question qui mérite toute notre attention et dont une statistique exacte permettra d'aborder la solution.

Les observations faites dans des ruchers atteints de noséma et les expériences de laboratoire entreprises par M^{lle} *Baumgartner* ont éclairé bien des détails, si bien qu'à certains points de vue nous sommes beaucoup plus avancés dans la question du noséma qu'il y a cinq ou six ans. Mais il manque toujours une vue d'ensemble qui permette de fondre en un tout les nombreux détails de la maladie et de la tenir en main comme la loque maligne ou l'acariose. La maladie disparaît souvent sans aucune raison apparente et de même réapparaît au moment où on s'y attend le moins. Cette manière de se comporter entrave tout spécialement le contrôle scientifique des remèdes. Nous ne pouvons reconnaître un remède vraiment comme tel que si, dans les essais, un groupe de colonies est resté sans traitement et peut servir de contrôle. La maladie doit alors continuer ses ravages dans les colonies non traitées alors qu'elle disparaîtra des colonies traitées si le remède employé est vraiment efficace. La plupart de ces essais, soigneusement préparés, n'ont pas donné des résultats certains vu l'incertitude de la marche de la maladie dans les ruches non traitées.

Dans les pays avoisinants on rapporte également de graves dommages causés par le noséma en 1931 et par rapport à l'idée que le noséma est une maladie particulière aux pays froids, il est intéressant de noter que les apiculteurs de l'Algérie demandent des mesures sévères pour lutter contre lui (apiculteur, mars 1932).

Les années de noséma sont la plupart du temps également accompagnées d'une plus forte apparition de Kystes amibiens dans les vaisseaux de Malpighi. Le rapport de 1931 en relate 37 cas contre un seul en 1930 et de ces 37 cas, deux seuls n'étaient pas accompagnés de noséma. M. *Fyg* est parvenu à infecter artificiellement des abeilles avec ces parasites et cela nous a fourni des données précieuses

sur la nature de cette maladie encore si peu connue mais si importante au point de vue pratique. Il parlera lui-même plus en détail à ce sujet.

Acariose. — Les 161 cas de la Suisse romande se répartissent comme suit : Genève 7, Vaud 40, Bas et Moyen Valais 74, Fribourg 4, Neuchâtel 2, Jura bernois 34 ; la Suisse alémanique annonce 8 cas dans le Haut-Valais, 15 cas dans l'Oberland bernois, 7 dans le Seeland bernois, 10 à Bâle. On a ajouté au Seeland bernois 6 cas découverts au nord de Bienne et qui tout aussi bien auraient pu être attribués au Jura bernois. Dans le Seeland proprement dit on ne trouve plus qu'un seul cas qui est actuellement traité par le remède de Frow. Il est à espérer que le danger qui menaçait de là toute la Suisse alémanique est définitivement écarté.

Sur la carte annexe tous les ruchers suisses malades depuis dix ans que date la découverte de l'acariose, sont marqués d'un point noir ; les points gris par contre désignent les ruchers examinés au point de vue de l'acariose et trouvés indemnes. On voit que malgré une surveillance très active beaucoup de contrées dans notre pays n'ont jamais présenté un seul cas d'acariose. Cela ressort spécialement des circonstances dans le canton de St-Gall dans lequel, vu la proximité des foyers d'acariose du Vorarlberg, le Département de l'agriculture avait ordonné une visite générale de tous les ruchers par des apiculteurs experts en la matière. Pour sa part le Liebefeld reçut plus de 5000 échantillons provenant de cette visite.

Les flèches marquées sur la carte indiquent la propagation de l'épidémie par le commerce. En 1921-1922 une maison du canton de Genève avait importé de France des colonies et des essaims (c'était avant l'interdiction d'importation) et les avait revendus en Suisse. La pointe des flèches indique les ruchers qui avaient reçu des colonies de cette maison et qui plus tard furent trouvés atteints d'acariose (voir *Bulletin* de la Société romande d'apiculture 1923, page 65).

De nombreux foyers antérieurs d'acariose marqués sur la carte ont maintenant disparu grâce au traitement de Frow. Dans le numéro d'octobre du *Bulletin* nous avons parlé des succès obtenus. En été 1932 nous aurons l'occasion d'essayer en grand le traitement par le salicylate de méthyle avec l'aide de M. l'inspecteur *Wäfler* et le comité de la Société d'apiculture de la vallée de Frutigen. Ce traitement ne provoque pas, paraît-il, le pillage et peut alors également être appliqué en été.

Une décision de l'Office vétérinaire fédéral reconnaît officiellement le traitement de l'acariose par des remèdes comme moyen de

lutte et où la garantie est fournie d'un traitement rationnel de tous les ruchers, la mise à ban de la région pourra être moins sévère.

Grâce à la découverte du lieu d'incubation de l'*Acarapis Externus* par *Morison*, citée dans le dernier rapport annuel, il a été possible de poursuivre dans de nouvelles voies le problème si intéressant de l'acare externe de l'abeille. Dans de nombreux échantillons M. *Brügger* a retrouvé des œufs et des larves de cet acare dans les interstices du dos des abeilles. Nous voyons là une preuve de plus que l'acare des trachées et l'acare externe forment deux espèces différentes. Nous avons terminé un gros travail sur cette question et sur les expériences en général faites avec l'acariose depuis sa première apparition en Suisse il y a dix ans ; ce travail est à l'impression et paraîtra prochainement. D'après une notice du journal d'apiculture d'Alsace-Lorraine de novembre-décembre 1931 et une lettre fort aimable de M. A. *Baldensperger* de l'Institut d'apiculture de Gebweiler, l'acariose a été trouvée dans plusieurs localités alsaciennes, en particulier à Strasbourg. D'après *E. Tochacek* on a aussi constaté sa présence dans quelques localités de la Moravie du Nord (« Mein Bienenmütterchen » 1932, page 103).

Mal de Mai. — A fin avril nous avons pu constater à Bettlach et à Granges (Soleure) une mortalité en masse d'abeilles due à ce groupe de maladies désigné sous le nom de « Mal de Mai ». En peu de jours la plupart des colonies avaient perdu presque toutes leurs abeilles. Les insectes sortaient paralysés de la ruche, culbutèrent quelques fois et tombèrent mortes. La figure 2 montre la mortalité en deux jours dans le rucher de M. Lanthamann, à Granges. Dans les deux localités le dommage annoncé pour 17 ruchers se chiffra par des milliers de francs. L'examen microscopique décela partout plus ou moins de noséma et dans quelques ruchers également des Kystes amibiens. Pourtant cela n'explique pas la mortalité en masse et l'image de la maladie se présente tout autrement. L'analyse du pollen dans le contenu intestinal faite par M^{lle} Dr *Maurizio* démontra uniformément une forte prédominance du pollen de « *Caltha palustris* ». (Boutons d'Or ? le traducteur.)

Nous ne pouvons que nous joindre à l'opinion des apiculteurs lésés d'après laquelle le butinage sur ces fleurs a été la cause du mal. Il paraît que chaque année ce fait se représente dans la contrée mais ne prend une telle proportion comme en 1931 que quand il n'y a pas d'autres fleurs sur lesquelles butinent en même temps les abeilles et ce fut le cas au printemps de 1931. Aussitôt que les ceri-

siers fleurirent, les abeilles furent détournées du « *Caltha palustris* » et la maladie cessa aussitôt.

L'aspersion des arbres fruitiers que l'on aime à rendre responsable d'une telle mortalité des abeilles (quoiqu'en Suisse il n'y ait actuellement encore aucune preuve de ce fait) n'est pas employée à Bettlach, Granges, ou dans les environs.

On ne connaît encore rien sur le poison contenu dans le *Caltha palustris* ni sur sa manière d'agir et nous sommes de nouveau arrêté par notre ignorance de la physiologie subtile des abeilles ; le processus de la digestion en particulier est encore bien peu étudié. Tout récemment M. *Fyg* a apporté une précieuse contribution à ce sujet en confirmant les expériences faites auparavant dans notre institut par M^{lle} Dr *Kœhler* sur la présence des corpuscules calcaires dans l'intestin grêle, en les complétant et en prouvant également leur présence dans les vaisseaux de Malpighi. Que signifient toutes nos théories sur la nutrition des abeilles, et spécialement toutes les propositions de nourrissage avec des sel minéraux, du moment que nous ne sommes pas encore au clair sur le but de cette accumulation naturelle de chaux dans l'intestin de l'abeille ?

La division de l'apiculture du Liebefeld a pris part en 1931 à l'« Hyspa » (Première exposition suisse pour l'hygiène et le sport) à Berne. Le groupe « Apiculture » était surtout destiné à la réclame pour le miel et semble avoir atteint son but de manière satisfaisante. La contribution de notre division comportait l'analyse du pollen dans le miel et la présentation de préparations destinées à démontrer le pouvoir bactéricide du miel. Ce groupe est représenté et décrit dans la conférence de M. A. *Lehmann* (Schweiz. Bienenzeitung, sept. 1931).

Nos nouveaux locaux nous permettent de recevoir les inspecteurs de ruchers et les autres intéressés qui désirent se mettre au courant de nos méthodes d'examens. Cette occasion a déjà été largement utilisée et, comme le prouvent ces nombreuses inscriptions, est vivement appréciée par les apiculteurs. La tâche principale des stations agricoles d'essais est de rendre utiles pour la pratique les résultats scientifiques, et cette tâche est infiniment mieux réalisée pour les praticiens par un séjour de quelque durée dans une de ces stations que par des cours de deux à trois jours. Nous nous réjouissons spécialement de recevoir chez nous des collègues de l'étranger afin de mieux apprendre à connaître, par des relations personnelles, ce qui se passe en apiculture dans les pays étrangers.

En 1931 nous eûmes le plaisir de posséder pendant plusieurs semaines M^{lle} Dr A. *Niethammer*, de l'Ecole technique supérieure alle-

mande de Prague et M. le Dr C. *Foresti*, de l'Institut national d'apiculture de Bologne.

Nous ne pouvons terminer sans remercier vivement les inspecteurs de ruchers, les comités des sociétés et les apiculteurs pour la prévenance avec laquelle ils ont facilité nos travaux. Toujours nous avons été appuyés de la manière la plus cordiale dans nos conférences, nos cours et nos tournées d'inspection et jamais nous ne nous sommes adressés en vain lorsque nous avons besoin de matériel ou de renseignements dans les cas spécialement intéressants.

Le traducteur : Dr E. R.

ECHO LOINTAIN DE L'ASSEMBLÉE DE LA CHAUX-DE-FONDS

L'assemblée des délégués de février 1930 m'avait chargé de présenter un rapport sur le moyen de rechercher éventuellement quelle était la race d'abeilles qui convenait le mieux à la Suisse romande.

J'ai présenté une étude sur ce sujet ; elle a paru dans les numéros de septembre, octobre et novembre 1930 du *Bulletin*, je n'y reviens donc pas.

Des trois solutions possibles, c'est celle du statu quo qui a été adoptée par le Comité de la Romande, car aucune suite pratique, que je sache, n'a suivi ce commencement d'études... Je ne critique pas... je ne félicite pas... je constate seulement.

Par contre, depuis lors, le *Bulletin* a donné des renseignements sur l'abeille noire, dite commune, adoptée par nos collègues de la Suisse alémanique.

Ces renseignements, de même que les méthodes d'élevage et de sélection employées par ces apiculteurs, en particulier celles décrites par M. Lehmann dans les *Bulletins* d'août, septembre, octobre et novembre 1931, ont démontré à quel point de perfection nos collègues suisses allemands avaient poussé la sélection de l'abeille commune, grâce aux stations de fécondation et au choix judicieux des mâles.

Dans certaines contrées avancées, elles développent leur couvain de très bonne heure, dans d'autres, retardées, elles retardent ce développement, car elles connaissent les besoins de chaque région, elles ont de l'ordre dans leur méthode de pondre, de placer le miel, le couvain et le pollen, elles sont douces et surtout elles sont robustes et réfractaires aux maladies.

Que faut-il chercher d'autre... si elles emplissent chaque année leurs deux hausses, même seulement une seule, ne sont-elles pas l'idéal tant cherché par les apiculteurs romands qui ne peuvent pas arriver à se mettre à la page et qui sont un sujet d'étonnement pour les apiculteurs suisses allemands, qui ont tranché la chose depuis 40 ans ? (Voir *Bulletin* 1931, page 28.)

Voilà la théorie... Voyons aussi un peu la pratique...

A cette assemblée de La Chaux-de-Fonds, au Saut du Doubs, pour le dîner, le hasard me mit en face d'un convive inconnu, apiculteur suisse allemand, qui avait critiqué, à l'assemblée du samedi, les abeilles essaimeuses qui faisaient grimper sur les arbres, comme les singes, les apiculteurs romands.

Immédiatement nous sortîmes nos épées à deux tranchants, pour croiser le fer, et cela sérieusement... puis le combat se termina par le partage d'une bouteille, et depuis, nous sommes restés de bons collègues, tout en restant chacun sur nos positions, avec nos idées bien arrêtées.

Toutefois pour donner une suite pratique à nos prises de bec, nous décidâmes d'échanger deux reines, il m'enverrait une noire et moi je lui enverrais une « Jura ». Convenu aussi que les observations sur ces reines seraient transmises réciproquement en observant le résultat de ces reines, comparativement avec celui des autres colonies de chaque rucher.

De mon côté, je reçus la reine noire un soir, à la veille d'une absence de deux jours. Je plaçai provisoirement la cage contenant cette reine dans une ruche ; il pleuvait, c'était nuit, je fis ce travail avec la lampe électrique un peu précipitamment et à mon retour, deux jours après, lorsque je voulus prendre cette reine pour l'introduire dans la colonie que je lui destinais, je la trouvai étouffée avec toutes les abeilles qui l'accompagnaient.

De son côté, mon collègue fut plus heureux et surtout plus adroit que moi. Au mois de septembre, passant dans sa localité, je m'arrêtai pour avoir des nouvelles et lui serrer la main. Je trouvai là deux beaux ruchers système Burky et quelques ruches Dt-Bt lumière, celles-ci comme expérience. Plus de 50 ruches, tenues à tous points de vue d'une manière irréprochable : propreté, confort, annotations, rien ne manquait. On visita la colonie en question, tout allait bien, elle avait un beau couvain, mais il ne pensait pas la garder longtemps, crainte de faire des croisements avec sa race pure.

Le temps passa... et ce n'est qu'à l'assemblée de Caux que je retrouvais avec plaisir cet ami et collègue. L'occasion de parler

de cette reine fut courte, au départ, sur le quai de la gare de Montreux, très brièvement, il me dit ceci : « Je suis très content de votre reine... je l'ai toujours... l'année passée, c'est elle qui m'a donné le meilleur résultat », et il ajouta : « J'ai eu dans mon rucher, cet hiver, énormément de noséma... et cette ruche n'en avait pas, elle était indemne ». J'ai répondu que je n'avais jamais eu de maladies dans mon rucher et que j'attribuais cela en majeure partie aux nombreux croisements que je fais et au sang nouveau que j'introduis dans mon rucher, ce qui empêche la consanguinité.

J'ai gardé scrupuleusement l'incognito de mon collègue, mais si un seul lecteur du *Bulletin* doutait de ce que j'écris, je lui donnerai l'adresse et il pourra demander confirmation.

En résumé, que faut-il conclure de cet essai ?... Nous voyons que dans un rucher de plus de 50 ruches, tenu irréprochablement par un véritable apiculteur, composé exclusivement d'abeilles pure race noire, une reine « Jura », produit de croisements, introduite en juillet 1930, se classe première en 1931 et qu'en 1931-32, une attaque de noséma dans ce rucher la laisse à peu près seule réfractaire... et on nous dit sur tous les tons qu'il n'y a rien à chercher de mieux à côté de cette race noire de nos collègues de la Suisse alémanique.

Si le contraire s'était produit, quelles conclusions tirerait-on ? Je laisse chaque lecteur réfléchir et conclure ?

Laissons de côté toute vanité ou orgueil personnel, pour ne voir que ce qui peut intéresser l'ensemble. Personnellement, ma conviction est faite, nous pouvons faire mieux et avec quelques années d'essais, de comparaisons et de croisements judicieux, nous arriverions certainement à obtenir une abeille rustique et travailleuse, tout en nous libérant de l'étranger.

Plusieurs apiculteurs, pour leur compte personnel, font des essais dans ce domaine, ainsi M. Heyraud cherche dans la direction du croisement de l'Italienne avec la Chypriote ; d'autres apiculteurs font sans doute aussi des essais ; moi-même, pour mon plaisir d'abord, comme éleveur de reines ensuite, j'ai fait des croisements avec l'abeille commune, l'Italienne et la Carniolienne.

Je n'ai pas la prétention d'avoir, sous le nom de « Jura », réalisé complètement un type d'abeille bien défini, se reproduisant invariablement, et cela pour le simple motif que je me suis appliqué à élever seulement avec les colonies travailleuses et bonnes butineuses, plutôt que de m'attacher à la couleur des anneaux. Au

surplus, chaque fois qu'alternativement je ramène dans mon rucher des mâles italiens ou carnioliens, l'année suivante je constate une petite variation, ou plus foncée, ou plus claire, suivant la reine introduite ; par contre, j'estime que ce sang nouveau empêche la consanguinité et rend mes abeilles plus robustes et plus réfractaires aux maladies. Chaque année la demande de reines « Jura » se précise davantage, ce qui me fait penser que ceux qui en ont acheté en sont contents. Je ne parlerai pas des éloges reçus, ni de l'accaparement par la concurrence du nom de « Jura », laissant de côté ce qui est personnel ou commercial.

Tous ces essais et recherches individuels sont louables, sans doute, mais qu'est-ce que c'est pour l'ensemble ? Rien... ou peu de chose.

Dans le domaine de l'apiculture, l'activité d'un homme est courte, il faut en général quelques années de pratique avant d'obtenir une expérience suffisante et lorsque cette expérience commence à porter des fruits, l'âge, la maladie, la vue ou la mort viennent mettre fin à cette activité individuelle et rarement, très rarement, elle sera continuée avec la même orientation. Une collectivité où les unités se remplacent au fur et à mesure des vides, et dont les rapports, transmis et classés, peuvent avoir de la continuité avec une orientation et une méthode continues et bien définies, peut seule obtenir des résultats sérieux et faire les essais qui profiteront à l'ensemble.

Voyez la lutte contre l'acariose... Qui oserait prétendre qu'un homme seul aurait pu faire ce que la Romande a fait ? Voyons aussi les stations d'essais de l'agriculture, de la viticulture... Les syndicats d'élevage, si nombreux en Romandie, pourquoi ne les prend-on pas pour exemple ?

Ce qui pourrait être obtenu individuellement ne serait en outre pas accepté facilement par l'ensemble, on cherchera les petits côtés... la concurrence, la réclame commerciale... la prétention, etc., le scepticisme et la méfiance seront souvent le seul résultat obtenu.

Il faut donc une méthode officielle, bien établie, avec plusieurs ruchers comparatifs, placés dans plusieurs régions d'altitude différente et après quelques années d'essais et de résultats bien contrôlés, je crois qu'on arriverait à obtenir mieux que ce que nous avons actuellement en général.

Ce travail profiterait à l'ensemble des apiculteurs et seule la Romande peut et doit le faire faire, soit à cause des quelques frais que cela occasionnerait, soit à cause de la méthode qui devrait être appliquée partout la même, soit encore à cause de l'autorité que

de telles recherches désintéressées obtiendraient en imposant la confiance à l'ensemble des apiculteurs.

C'est le vœu que je forme pour l'amélioration de notre chère apiculture romande.

Onnens, le 18 juillet 1932.

Aug. Lassueur.

(*Réd.*) Cet article si judicieux est vivement recommandé à l'attention de tous nos lecteurs. Les propositions pratiques seront les bienvenues soit au *Bulletin*, soit au Comité de la Romande.

ELEVAGE DE REINES

(*Suite.*)

La seconde série de l'élevage.

Celui qui a besoin de beaucoup de reines profitera une seconde fois de la colonie éleveuse quand il aura enlevé la dernière reine. Quoique cette colonie ne possède que du couvain operculé, on aura tout de même de bons résultats. Si l'on désire un grand nombre de reines on fera bien de faire l'élevage de nouveau avec la boîte d'arrêt; sinon on peut introduire les amorces sans autre, à condition qu'on ait fait le onzième ou douzième jour une revision exacte pour ne pas laisser dans la ruche une cellule cachée qui ferait échouer la seconde série. Au cas où il y aurait déjà une reine éclore, il faudrait naturellement la chercher et l'ôter.

Finalement on peut enlever la dernière reine et donner à la colonie une reine féconde ou bien on lui laisse une reine pour qu'elle soit fécondée dans la ruche même. Dans le dernier cas il est à conseiller de donner à la colonie éleveuse plusieurs rayons avec du couvain de préférence operculé, sinon la colonie aura bien de la peine à se remettre.

Elevage avec du couvain étranger.

Il y a 20 ans et plus nous faisons *l'élevage avec des œufs* que nous nous procurions d'une colonie de race d'un éleveur; ces œufs s'envoyaient par la poste et j'ai expédié d'innombrables pièces de rayons garnis d'œufs et j'en ai tiré moi-même un joli nombre. Pour faire cela, c'est justement la seconde série qui convient spécialement à cet élevage. On découpe dans un rayon de la colonie éleveuse un trou dans lequel on peut ajuster la pièce du rayon avec les œufs de

race. Je recommande expressément de nourrir la colonie quelques jours avant, éventuellement avec un blanc d'œuf, pour la rendre plus disposée à accepter les œufs étrangers qui ne lui sont pas toujours très sympathiques. Mais évitons à l'ordinaire toutes les complications et laissons faire les abeilles. Il est clair qu'on aura des cellules collées ensemble et on en sauvera autant que possible, comme je l'ai décrit. Ici les reines écloreont dans des espaces de temps assez différents et c'est pour cela qu'il faut faire bien attention. Je conseille de faire une petite revision après 5 jours et de marquer les cellules qui sont encore ouvertes (par exemple, avec un bout d'allumette qu'on plante dans le rayon à côté de ces cellules, ou un autre signe quelconque). En prenant des allumettes plus ou moins longues on saura quelles seront les cellules plus jeunes qu'on peut par conséquent laisser 2 même 3 jours plus longtemps dans la ruche. Il va de soi qu'on *ne vendra pas de ces reines*, mais qu'on les gardera pour soi-même pour pouvoir choisir plus tard celle qui est la meilleure.

L'emploi des reines vierges.

Le marquage des reines.

Avant de disposer des jeunes reines j'ai l'habitude de les marquer. Il peut être vrai qu'à leur vol nuptial ces reines sont un peu plus exposées à être poursuivies par des oiseaux insectivores; malgré cela, je trouve tellement agréable d'avoir les reines déjà marquées *avant leur fécondation* que je ne me laisse pas arrêter par ce danger. Le marquage est beaucoup moins risqué avec une reine vierge qu'avec une reine fécondée. S'il arrive un malheur — ce qui est rare quand on a l'habitude — la perte est moins douloureuse. A priori une reine féconde est en danger quand on la marque : si la saison est propre à causer du pillage, si les abeilles ne sont pas de la meilleure humeur (à cause de manque de miellée) ; dans tous ces cas il peut arriver que les abeilles emballent leur reine fraîchement marquée et il faut être très prudent. Si je marque une reine fécondée je ne la donne *jamais* immédiatement à la colonie après le marquage, mais je la mets dans une cage avec une bonne portion de candi pas trop mou ; ainsi faisant il faut un certain temps jusqu'à ce que la reine soit délivrée.

Une reine qui vient d'éclore est très facile à marquer parce qu'elle est maladroite et lente. Je prends ma cage (préparée avec un peu de candi) dans la main gauche ; de la main droite je saisis la reine par une aile et je la laisse se promener sur la cage ouverte. Tous les accessoires sont bien en place et quand ma reine se présente bien

je la presse doucement avec le pouce et l'index gauche sur le thorax pour la fixer. Une cage carrée est plus commode parce qu'on peut fixer la reine au moment où elle passe une arête de la cage, alors le thorax est plus libre parce que l'abdomen peut s'incliner.

Alors j'applique sur le thorax ma marque, soit par un point plus ou moins grand, soit par 2, 3 points, soit par une barre transversale ou longitudinale, etc. Il est fort agréable d'avoir marqué les reines de manières différentes pour des raisons faciles à comprendre. Après le marquage je laisse la reine se promener dans la cage, tout en lui aidant un peu s'il est nécessaire. N'oublions pas de dire que je mets,

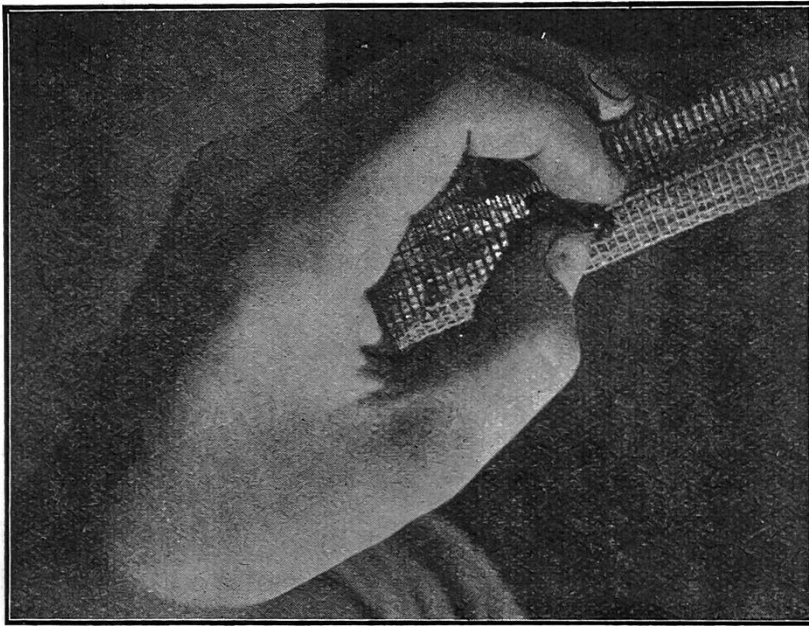


Fig. 7. Marquage de la reine.

sur une étiquette collée à la ruchette ou sur le cadre de fécondation, la marque spéciale de la reine qui doit l'occuper, à côté d'autres observations qui me seront utiles.

Après le marquage il faut tenir la reine deux à trois minutes dans la cage ; je mets cette cage dans ma poche pour que la laque puisse sécher plus rapidement. Les reines fécondées sont mises dans leur ruche *avec la cage* qui, dans ce cas, est fermée d'un côté avec une portion suffisante de candi.

Celui qui aurait peur de blesser la reine peut utiliser le réseau à marquer de *Spreng* qu'on presse doucement sur la reine. Mais là aussi il est bon de la laisser sécher dans une cage avant de la donner aux abeilles. Il existe une espèce de pompe (d'après *Wartenweiler*) qui rend aussi des services.

Il y a plus de 25 ans que je marque mes reines¹ et grâce à cela j'ai pu faire des observations qui sans le marquage ne seraient pas probantes. Une reine bien marquée se voit à plusieurs mètres de distance, ce qui est par exemple très commode pour la trouver dans un essaim. Ce n'est qu'avec le marquage qu'on peut se prononcer avec certitude sur l'âge des reines et malgré ce qu'on peut lire dans la littérature au sujet de reines atteignant un âge de 6 et même 7 ans, je dois dire franchement que ni moi ni mon fils — excellent observateur — n'avons jamais eu une reine âgée de plus de 5 ans. Il est

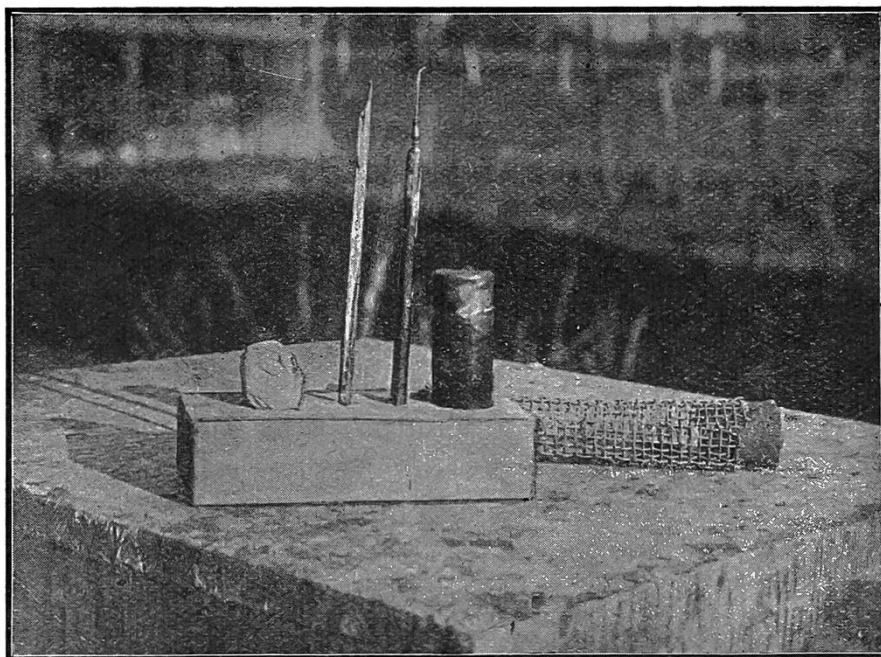


Fig. 8. Appareil à marquer les reines.

en outre bien connu que pour certaines expériences scientifiques le marquage des abeilles est indispensable.

Les *ustensiles pour le marquage* sont les suivants : Je me prépare moi-même la *couleur*. Je mélange exactement dans une coupe de la *laque à esprit de vin clair* avec des poudres : *blanc* de lithopone, *jaune* de chrome, *rouge* de Paris, *vert* et *bleu*, pour obtenir une bouillie demi-liquide. Certaines couleurs absorbent le vernis et il faut diluer la couleur avec de la laque. En tout cas il ne faut pas faire ce vernis trop épais, parce qu'il n'adhérera pas suffisamment. Je ne recommande point d'ajouter de l'*éther* parce que j'ai fait l'expérience que la laque se détache plus facilement avec le temps. Il est vrai qu'alors elle sèche plus vite, mais avec cela le vernis dans la bou-

¹ Le marquage fut inventé et préconisé par M. *Kramer* († 1914).

teille sèche également plus vite. L'odeur forte de l'éther est aussi un inconvénient.

Pour le marquage, le *picking* déjà mentionné est favorable ; on peut également prendre un petit bout de bois pointu dont la pointe est un peu flexible.

Les apiculteurs autrichiens nous ont appris une autre méthode pour marquer des reines. Ils ont recommandé de découper d'une plaque très mince d'aluminium des petits disques qu'on colle sur le dos de la reine. On peut prendre aussi du papier d'étain, soit blanc soit coloré ; celui qui enveloppe les tablettes de chocolat est un peu trop mince. On a de ces étains de toutes sortes de couleurs, mais malheureusement cette couleur s'efface bientôt et le disque devient blanc. On peut éviter cela en badigeonnant l'étain avec un vernis très dilué. Pour les disques blancs ou jaunes, je préfère me servir de lamelles d'*argent* ou d'*or* d'une épaisseur d'un dixième de millimètre. Ce n'est pas du tout cher, mais beaucoup plus durable. On vend même de ces disques en aluminium avec des chiffres imprimés ; pourtant ces disques sont un peu trop grands et pour pouvoir lire les chiffres il faut une vue excessivement fine.

Pour découper les disques il faudrait aller chez un sellier ; on y trouve des pinces avec lesquelles on découpe ces lamelles de métal facilement ; quelquefois je me sers simplement de ciseaux et je coupe des plaques soit rectangulaires soit triangulaires, ce qui se fait très facilement. Pour le découpage avec la pince je recommande de mettre sous la lamelle métallique un papier. Avant de se servir des disques il faut les bomber, ce que j'obtiens comme suit : je pose les disques sur une pièce d'étoffe de laine et je les presse avec une bille de 4 mm. de diamètre (d'un marchand de vélos), alors je les mets dans une petite boîte en carton pour les avoir prêts pour l'usage.

Pour coller un disque sur le dos de la reine il me faut une laque que je prépare moi-même en diluant de la gomme-laque dans de l'esprit de vin rectifié. A cet effet, il faut chauffer la solution dans une éprouvette (ou dans une tasse) tenue dans un bain-marie. La solution doit être très épaisse, mais elle se conserve dans une bouteille fermée des mois et des mois. D'autres recommandent du *rudol*. Le marquage est facile : on fixe la reine comme décrit plus haut ; avec un bout de bois mince on prend un peu de cette laque et on en badigeonne le dos de la reine ; avec un autre bout de bois pointu et mouillé avec la langue on attrape facilement un disque qu'on place sur le dos de la reine et avec le même bois on presse sur le disque tout autour. Comme avec la couleur, il faut laisser sécher quelques

minutes avant de rendre la reine. Quand la chose est bien faite, le disque reste indéfiniment collé. Ce marquage me semble plus facile et moins risqué que celui avec des couleurs et je le recommande vivement.

Il n'est pas rare que des reines fertiles subissent une attaque de *catalepsie*. Instantanément la reine devient raide et étend ses membres comme une reine morte ; il peut arriver qu'elle ne bouge pas pendant des minutes, mais dans la règle elle se réveille et n'en souffre pas autrement. Donc n'ayez pas peur d'avoir tué une reine avec le marquage.

On peut *expédier les reines vierges* avec succès dans les mêmes cages, comme les reines fertiles (voir plus loin). Le destinataire n'a qu'à faire le nécessaire pour faire féconder ces reines, ce qui ne présente pas de difficultés. Il n'est pas difficile de les donner à des essaims artificiels, mais excessivement difficiles de les faire accepter par des colonies orphelines normales. Moi j'introduis la plupart de mes reines dans des *cadres de fécondation* («sections» en allemand).

(A suivre.)

Dr Brunnich.

ECHOS DE PARTOUT

Les effets de l'organisation et de la réclame.

Du miel à fr. 9.12 le kilo.

Le miel américain de première qualité se vend au détail, dans les grandes villes de la Nouvelle-Angleterre, environ 25 cents la livre, et il s'écoule difficilement à ce prix. Il s'agit de miel extrait liquide, les apiculteurs étant persuadés que le public n'achète pas volontiers le miel cristallisé. Or une maison de Philadelphie vend sans difficulté, malgré la crise, du miel de Nouvelle-Zélande 75 cents les 14 ½ onces. La livre anglaise contient 16 onces et pèse un peu plus de 453 grammes ; en comptant le dollar à fr. 5.—, le miel néo-zélandais est donc vendu à raison de fr. 9,12 le kilo et trouve facilement des acheteurs à ce prix, alors que le miel du pays obtient à peine fr. 2,75. Comment cela est-il possible ?

Le miel de Nouvelle-Zélande est finement granulé ; il est très fin ; de plus, il est étranger. Mais cela ne suffit pas pour justifier l'énorme différence de prix qu'on vient de voir. Les apiculteurs néo-zélandais sont groupés ; seule la *New Zealand Cooperative Honey Producers Association Ltd.* a le droit d'exportation. Le miel est garanti pur et exempt de tout préservatif par l'Institut d'hygiène, établissement d'Etat dont il porte la marque ; le public est donc sûr de la qualité du produit. Il est présenté dans de petites jarres de

couleurs différentes suivant la provenance et ornées d'une étiquette attrayante ; enfin, il lui est fait une réclame intense et habile. Ainsi équipé, il est en train de conquérir le marché mondial et se vend aux Etats-Unis quatre fois plus cher que le miel du pays, comme on vient de le voir. S.-F. Haxton, qui rapporte ces faits dans l'A. B. J. conclut en disant : « La morale de l'histoire est que le miel vaut ce que vous pouvez le vendre ».

La nosémosé.

Nous lisons sur ce sujet dans la *Leipziger Bienen-Zeitung*, un article intéressant du Dr Seidel, médecin-vétérinaire. Les observations de l'auteur et celles faites à Berlin-Dahlem sous la direction du Dr Armbruster, semblent montrer que la nosémosé existe dans la plupart des ruchers, ainsi que le prouvent les chiffres suivants : 6828 abeilles provenant de 425 colonies réparties dans 148 ruchers furent examinées pendant l'été ; le 42 % des colonies et le 55 % des ruchers furent trouvés contaminés. La proportion des ruchers malades est encore plus forte pour les abeilles mortes examinées pendant l'hiver : 86 % des ruchers considérés hébergeaient le parasite.

Mais, dit le Dr Seidel, tous les cas de nosémosé ne sont pas des épizooties au sens propre du mot. Beaucoup de colonies atteintes se comportent exactement comme des saines et ne semblent pas réellement malades. Le nombre des abeilles malades va en diminuant du printemps à l'automne et, à ce moment de l'année, les colonies paraissent guéries. Malheureusement, il reste toujours quelques malades qui conservent l'infection pendant l'hiver et qui souvent propagent de nouveau le fléau au printemps suivant. Dans d'autres cas, la maladie diminue rapidement le nombre des abeilles et la colonie est bientôt ruinée. Ces constatations confirment celles du Dr Morgenthaler.

Pour le Dr Seidel, ces différences dans l'évolution de la maladie ne sont pas dues au fait que le bacille n'aurait pas toujours la même virulence. Il pense que l'action plus ou moins néfaste du *Nosema apis* tient essentiellement à la disposition des colonies. Ainsi qu'on l'observe chez les mammifères, certaines familles ont une force de résistance leur permettant de tenir tête à la maladie alors que d'autres succombent. Les facteurs pouvant amoindrir cette force de résistance ne sont que partiellement connus : parasites animaux ou végétaux, affections intestinales non infectieuses, mauvaise nourriture ou nourriture insuffisante, empoisonnement, température défavorable, mauvaise situation du rucher, hivernage défectueux, négligence ou intervention maladroite de l'apiculteur, etc. Et cela nous ramène à la règle d'or de Langstroth : « Maintenez vos colonies fortes ».

J. Magnenat.

Pesées de nos ruches sur balances en juin 1932

STATIONS	Altitude mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. totale Grammes	Diminution totale Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes
Boncourt	373	15 300	4 750	10 550	—	12	2 000
Choëx (Valais)	430	6 850	2 600	4 250	—	14	1 250
Neuchâtel	438	(détails manquent)			900	—	—
Chili (Valais)	450	6 750	4 450	2 300	—	12	1 200
Vendlincourt	450	12 700	3 300	9 400	—	12	1 400
Dompierre (Fribourg)	462	(pas de rapport)		(pas de rapport)			
Vandœuvres (Genève)	466	12 900	3 100	9 800	—	10	1 500
Berlincourt	499	14 300	4 600	9 700	—	12	1 900
Corcelles (Neuchâtel)	570	(ruche transportée à la montagne)					
Corcelles (Berne)	656	3 750	3 000	750	—	12	800
Dombresson	743	700	1 000	—	300	—	—
Tavannes	757	3 250	4 900	—	1 650	28	800
Villiers (Neuchâtel)	764	2 850	4 150	—	1 300	3	700
Buttes	775	7 100	3 350	3 750	—	13	1 800
Coffrane I	805	(ruche sans provisions nourrie au sirop)				—	—
» II	805	3 450	3 300	150	—	28	850
Cernier (Neuchâtel)	825	3 900	3 300	600	—	12	850
Le Locle	925	11 700	3 000	8 000	—	10	2 100
La Valsainte (Frib.)	946	10 700	2 800	7 900	—	27	1 600
Chaumont	1090	1 200	3 300	—	2 100	16	600
St-Luc (Valais)	1643	—	—	—	—	—	—

Le mois de juin est le digne successeur de mai et, jusqu'à aujourd'hui, juillet ne se montre pas plus clément. La récolte de l'année se terminerait-elle ainsi, et faut-il sérieusement songer à nourrir ? Apiculteurs, mes amis, ce n'est pas en cette année de crise générale qu'il faudra compter sur les abeilles pour rétablir son budget, et cependant courage, regardons l'avenir, il appartient à ceux qui ont confiance. Soignons, bichonnons, les fleurs reviendront et la miellée aussi. Soyons prêts à la recevoir.

Corcelles, le 8 juillet 1932.

C. Thiébaud.

DIALOGUE VÉCU

Hier, 11 juillet 1932, je rentrais chez moi après dix-neuf heures environ, songeant à mes jeunes reines que le temps maussade contrariait pour leur voyage de noce, pestant contre la pluie qui nous est trop fidèle, contre l'année qui se développe franchement mal pour nos abeilles, lorsque je vis deux messieurs descendre d'une auto arrêtée devant le portail du jardin.

— M. Thiébaud ?

— C'est lui-même.

— Vaucher, représentant pour la Suisse de la firme Flit à Fleurier, M... (j'ai oublié le nom) un des directeurs de notre firme à Paris.

— Charmé, qu'est-ce qui vous amène ?

— Voilà. La maison Flit a lancé dans le commerce une pâte que voici. Il suffit de s'en mettre une légère couche sur le visage et sur les mains pour être à l'abri des piqûres des moustiques. Ainsi que vous le voyez, cette pâte n'a aucune odeur et en pressant le tube qui la contient vous obtenez la quantité désirable. C'est simple, économique, plus de dangers et aucun inconvénient pour la peau. L'idée nous a pris de la faire essayer aussi contre les piqûres d'abeilles et les essais ont été concluants. Voici copie d'une lettre d'un grand apiculteur d'Orbe, M. Vuagniaux.

Je lis cette lettre dont l'auteur vantait le produit en termes très élogieux.

— Eh bien, Messieurs, nous allons essayer votre produit tout de suite. Voici des abeilles, entre autre une ruche dont j'ai enlevé des cellules royales cet après-midi. Elles sont si gentilles qu'elles ne résistent pas au plaisir de manifester leur contentement par des caresses et des embrassades. Bardouflez-vous de votre produit et suivez-moi, nous allons visiter quelques ruches. Le temps est propice, pas de récolte, toutes les abeilles âgées sont rentrées au logis, le moment de faire les preuves est vraiment bien choisi.

— Mais c'est que.. je ne connais pas les abeilles, et j'aimerais mieux que vous...

— C'est toutes les recommandations que vous faites pour votre produit ?

Le monsieur de Paris : « Je me souviens avoir été piqué une fois par une abeille, mais vous savez, ce que j'ai été malade, et puis... et puis ça enfle, c'est pas rigolo d'avoir une tête comme un ballon ; je ne désire pas recommencer.

— Alors, Messieurs, l'expérience est pour moi concluante, je garde ma vieille bouffarde et au revoir, Messieurs.

— Sérieusement, je ne suis pas bien fixe, vous savez, je ne suis pas apiculteur, mais je veux quand même essayer (il s'enduit correctement les mains et le visage, s'approche de la ruche que j'ouvre pendant que le monsieur de Paris fuit au fond du jardin se blottir sous un prunier).

Je dois à la vérité de dire que j'avais le sourire au cœur et m'apprêtais à rire un coup, lorsque j'ouvrais sans trop de ménagement la ruche choisie intentionnellement comme étant la plus rébarbative du rucher.

Mais, ô miracle, les abeilles qui se précipitent sont comme magnétisées, elles volent autour de nous puis se calment. Voyant l'expérience réussir, je vois le monsieur de Paris qui s'enduit copieusement la figure et les mains de crème, il sort de sa cachette, prend son courage à deux mains et s'approche de nous. Miracle des miracles, les abeilles sont dociles comme des enfants sages, et cela sans fumée. Je vous avoue, chers collègues, que j'en suis stupéfait à peu près autant que mes deux visiteurs qui, jusqu'à maintenant, laissaient faire les expériences par d'autres mais n'avaient jamais été au feu.

Corcelles (Neuchâtel), le 12 juillet 1932.

C. Thiébaud.

ASSEMBLÉE DE LA FÉDÉRATION DES APICULTEURS JURASSIENS à St-Imier, le 10 juillet 1932.

C'est une journée grise ; un brouillard épais nous cache la vue du soleil qui boude comme il le fait souvent en ce mémorable été. Néanmoins, une bonne phalange d'apiculteurs se trouvent réunis à 9 h. 30 à l'hôtel de ville de St-Imier, où M. Charles-Albert Boillat, président de la section Erguel-Prévôté, ouvre la séance et invite l'assemblée à se lever pour honorer la mémoire de M. Fritz Klopfenstein, ancien président d'honneur de la section Erguel-Prévôté, qui est décédé dernièrement. Puis, M. Wiesmann, président du comité d'organisation, souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et salue la présence de M. le Dr Morgenthaler, du Liebefeld, qui a bien voulu quitter la ville fédérale pour venir nous entretenir des maladies des abeilles.

Le protocole de la dernière assemblée tenue à Bienne le 1^{er} juin 1930 est lu et approuvé sans observation.

Les comptes de la Caisse d'assurance contre la loque des années 1930 et 1931 accusent une augmentation de fr. 1204.05. Les cas de loque ont été rares : 4 ruches loqueuses ont nécessité l'octroi de 185 fr. d'in-

demnité en 1930. Le nombre des apiculteurs assurés est actuellement de 570 environ, avec un total de 4500 ruches. La rentrée des cotisations s'est faite normalement; il est recommandé aux apiculteurs d'utiliser le compte de chèques pour le paiement de leur dû. Le caissier remercie les sociétaires qui ont recueilli les cotisations des assurés d'un village ou même d'une région pour faciliter son travail.

Il est donné lecture d'un projet de statuts de la fédération des apiculteurs jurassiens, projet qui a déjà été discuté à la séance des délégués à Bienne, le 23 janvier 1932. Ce nouveau règlement est accepté sans modifications notables; il sera imprimé aux frais de la caisse de la fédération et distribué à tous les membres.

M. Morgenthaler, avec toute la compétence que nous lui connaissons, nous entretient des maladies de l'abeille, spécialement du noséma et de l'acariose. A l'aide d'un tableau très clair, il nous fait remarquer que le noséma est une maladie du tube digestif de l'abeille, tandis que l'acariose affecte l'appareil respiratoire de l'insecte. Le conférencier nous recommande de surveiller l'état de nos ruches et nous invite à envoyer des abeilles au Liebefeld quand nous remarquons quelque chose d'anormal au rucher. Il nous donne l'assurance qu'en haut lieu on a compris l'importance de l'apiculture et qu'une aide efficace est accordée à cette branche de l'économie nationale. Des remerciements chaleureux et des applaudissements prouvent à M. Morgenthaler que sa conférence nous a vivement intéressés.

Il est midi. Un excellent dîner nous est servi; durant le repas, nous échangeons nos impressions de la matinée. Au cours du banquet, M. Etique, maître d'apiculture à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, nous parle des expériences qu'il a faites à la Maison du paysan jurassien. Il voudrait que les apiculteurs jurassiens s'intéressassent d'une manière plus directe au travail qui s'accomplit à Courtemelon, afin que cet établissement devienne aussi en quelque sorte la Maison de l'apiculteur jurassien. Il espère que lors d'une assemblée de la Jurasienne, les apiculteurs auront du plaisir à visiter le rucher de l'établissement.

Après le banquet, visite des ruchers de St-Imier, sous la conduite d'apiculteurs de la localité. A 16 heures, tous se retrouvent au rucher de M. Donzé à Sonvilier. Ce rucher est un modèle et nous admirons l'ordre, la propreté, le luxe même qui y règnent; le système de ruches est pratique et l'outillage perfectionné. Nos félicitations à M. Donzé qui a fait de grands sacrifices pour installer son beau rucher.

Sous de grands marronniers, au nord de la maison de notre aimable amphitryon, une copieuse collation nous est offerte, ce dont nous sommes très reconnaissants à l'égard de ceux qui eurent ce beau geste. Plusieurs orateurs exposent encore leur point de vue au sujet de l'essaimage naturel ou préconisent l'élevage de reines provenant de ruches non sujettes à l'essaimage. La conclusion de cette discussion intéressante est que, sans trop contrarier la nature, il faut chercher à avoir des abeilles qui produisent du miel et non de celles qui essaient chaque année plusieurs fois et lassent l'apiculteur. M. Gigon, de Chevenez, cite un passage d'un bon livre et qui dit ce qui suit: « Dans tous les cas où il se produit, l'essaimage naturel est toujours causé par un malaise ou par un besoin qu'il a été impossible aux abeilles de satisfaire; ou enfin par un état anormal de la colonie ». Tous les apiculteurs ne partagent pas ce point de vue!

M. Mouche, au nom de la Fédération jurassienne, remercie la section Erguel-Prévôté pour sa belle réception et la bonne organisation de la rencontre d'aujourd'hui. Il remercie la famille Donzé-Schweizer

pour son dévouement et la peine qu'elle a prise pour nous offrir une si cordiale hospitalité.

L'heure du départ a sonné, on se sépare après de cordiales poignées de mains ; l'assemblée de St-Imier laissera à tous les participants un agréable souvenir.

E. Meyrat.

JOURNÉES NEUCHATELOISES

à Neuchâtel et Coffrane, les 11 et 12 juin 1932.

Il est rare cet été de passer un dimanche sans « roille » et mieux encore gratifié d'un radieux soleil. Eh bien ! la Fédération neuchâteloise s'est payé ce luxe pour sa fête annuelle, ou plutôt dame Nature l'a comblée de ses bienfaits. L'avons-nous mérité ? je ne le sais pas ! mais tout ce que je sais, c'est que cela a contribué pour une grande part à rendre agréable à notre aimable conférencier et à son épouse leur séjour dans notre canton, tout en aidant également beaucoup aux organisateurs de cette manifestation.

Il a été fait appel, pour cette occasion, à M. Perret-Maisonnette, connu de chacun par ses travaux scientifiques et ouvrages apicoles. Le Comité de la Fédération ne s'est pas trompé en s'adressant à lui, nous avons tous profité largement de ses deux magistrales conférences. Tout ce que nous regrettons, c'est que M. Perret-Maisonnette n'habite pas plus près de nous, afin d'avoir plus souvent le bonheur de le posséder parmi nous.

Il n'est pas de coutume que notre réunion annuelle commence déjà le samedi, mais l'occasion fait le larron, et en gens intéressés, les organisateurs ont demandé deux conférences à M. Perret-Maisonnette, qui a très aimablement accédé à ce désir.

Le samedi soir donc était prévue une conférence avec projections à l'Aula de l'Université. C'est devant un bel auditoire que notre conférencier passa une quantité de projections diverses, micro-photos et radio-photos, qu'il commenta d'une manière fort intéressante. Aucun sujet ne laisse indifférent M. Perret-Maisonnette. Un détail insignifiant pour nous le captive et il y trouve l'objet de recherches fort intéressantes.

Il serait très long et très ardu de commenter par le détail ces intéressantes conférences du samedi soir et dimanche après-midi. Une quantité de sujets pratiques et scientifiques y ont été abordés : l'anatomie de l'abeille, ses différents organes, agrandis considérablement, ce qui permettait d'observer une quantité de détails insoupçonnés ; le développement de l'abeille de l'œuf à l'éclosion du couvain ; les différents détails de l'élevage de reine propre au conférencier ; les maladies des abeilles et du couvain, acares, bacilles du noséma, etc. ; le pou des abeilles ; agrandissement et comparaison de différents pollens ; l'aspergille du pollen, ainsi qu'une très intéressante étude sur l'emploi par les abeilles de différents ingrédients pour la construction de leurs cellules, découverte très intéressante faite par M. Perret-Maisonnette lui-même qui fit l'objet de nombreuses polémiques dans les milieux apicoles français. Chacun de ces sujets et d'autres qui m'échappent en ce moment feraient l'objet d'une conférence distincte.

L'auditoire attentif a suivi ces développés avec un plaisir sans mélange, charmé par l'attrait de sujets si variés et cette facilité d'élocution propre à nos amis d'ouest.

La journée de dimanche réunissait une belle cohorte d'apiculteurs et leurs familles au rucher de M. Bertrand Perrenoud, à Coffrane. La visite de ce rucher fut très intéressante. M. Perrenoud, président

de la Fédération, est un excellent apiculteur qui a ses abeilles bien en mains. C'est un homme rompu au métier, chercheur, qui ne s'embarrasse pas de détails futiles et qui en maintes occasions rompt carrément avec la tradition. Son rucher se ressent d'une manière heureuse de cette caractéristique et bien des tours de main et petits « trucs » sont à prendre.

A cette occasion, M. Girardin, de Neuchâtel, a présenté une invention très intéressante et heureuse, à mon avis. Il s'agit d'une nouvelle hausse formée de 16 éléments prismatiques, remplaçant les cadres ordinaires. Cette nouveauté, qui est quelque chose de tout à fait inédit, fait honneur à son inventeur.

Partant du point de vue, très juste du reste, que les extracteurs sont des appareils fort coûteux pour un petit apiculteur et encore plus encombrants pour les citadins, il chercha à remédier à cet état de choses. Un seul moyen était possible pour résoudre ce problème, c'est de remplacer le cadre de hausse, d'un format relativement encombrant, par quelque chose de plus restreint. Il imagina de petits prismes contenant des cellules sur leurs quatre faces. Le miel contenu dans ces prismes peut s'extraire à l'aide d'un petit appareil guère plus grand qu'une machine à hacher de cuisine.

Une hausse normale contient 16 éléments prismatiques qui correspondent, comme surface utile, à peu près à la capacité des douze cadres d'une hausse D. B.

Cette nouveauté, qui est une très heureuse trouvaille pour les petits ruchers, rencontrera certainement une forte opposition de la part des apiculteurs routiniers. Nous savons que l'habitude est une seconde nature et que pour vaincre certains préjugés il faut plusieurs générations. Souhaitons bonne chance à cette nouveauté.

L'avenir nous dira si, en prédisant un succès à cette innovation, nous avons bien placé notre confiance.

La suite de la journée du dimanche se passa au Parc d'acclimatation de M. Droz à Coffrane. Un bon banquet fut servi dans la grande salle de l'établissement.

Le parc est une attraction qu'il ne faut pas négliger, aussi chacun en fit le tour. La partie botanique eut le don d'intéresser plus particulièrement la majorité des participants.

C'est ensuite qu'eut lieu la deuxième conférence de M. Perret-Maisonnette, quelque peu gênée par une chaleur tropicale. Cette conférence, dont nous avons déjà parlé au début de ce compte rendu, complétait très heureusement celle du samedi soir.

Chacun gardera un beau souvenir de ces journées et nous présentons encore ici tous nos remerciements et bons souvenirs à notre sympathique conférencier et à son épouse qui nous a fait l'honneur de s'intéresser aussi à notre manifestation. L. H.-W.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Le 10 juillet 1932, réunion de groupe de la section Ajoie et Clos du Doubs à Fahy, au rucher de M. Broquet, receveur des douanes.

L'assemblée était bien représentée, 40 membres environ pour une réunion de groupe, c'est preuve que nos apiculteurs s'intéressent à nos avettes.

L'assemblée fut ouverte à 14 h. 30. Après avoir admiré des sections bien remplies, présentées par notre collègue Broquet avec renseignements sur la manière dont il s'y est pris pour les faire bâtir, il nous présenta ensuite une hausse de choix produite par une ruche éclairée, où il y avait en particulier un cadre pesant 4 kg.

La discussion fut ensuite ouverte sur la ruche éclairée, sur laquelle M. Broquet nous donna beaucoup de détails, tout en nous disant qu'on ne peut encore conclure à sa supériorité ; il faut encore continuer les essais.

Une ondée étant survenue, tout le monde se réunit dans un local où une petite réception, avec le verre de l'amitié, fut offerte par les collègues de Fahy.

Le soussigné en profita pour donner quelques renseignements (pour les jeunes) sur la manière de préparer le sirop pour le nourrissement et ensuite sur le nourrissement des colonies et l'époque où ce travail doit être fait.

Le temps se remettant un peu, je fis une démonstration sur la manière dont je procède pour fabriquer un essaim artificiel. Notre collègue Broquet avait justement un joli élevage de reines dans une bonne souche, où j'ai pu découper des cellules royales et les introduire aux essaims.

Il avait une ruche qui ne lui donnait pas satisfaction. J'ai enlevé la reine et partagé la ruche en deux nuclei ; j'en ensuite introduit dans chacun deux cellules royales devant éclore le 12.

Un appareil électrique pour placer les feuilles gaufrées nous fut présenté par M. Borruat, instituteur, avec explications pratiques sur la manière de s'en servir.

Nous fîmes ensuite une visite au rucher de M. Borruat, qui nous a fait voir un magnifique essaim et un capot sur ruche en paille très alléchant.

J'ai eu la satisfaction d'inscrire cinq nouvelles recrues pour notre section, soit MM. Justin Chapuis et Léon Daucourt, à Grandfontaine, MM. Juillerat Maurice, Comment Georges et Beuchat Georges, à Réclère.

J'espère que chacun gardera un bon souvenir de notre réunion et je profite pour remercier les collègues de Fahy de leur aimable réception.

Marc Gigon, vice-président.

La Côte Neuchâteloise.

Assemblée le *dimanche 4 septembre*, à 15 heures, à Peseux. Rendez-vous devant le collège, près du tram. Ordre du jour : 1. Procès-verbal de la séance de Bevaix. 2. Admissions. 3. Causerie et discussion sur la campagne de 1932, sur la mise en hivernage des ruches. 4. Divers.

Usez de tous vos moyens de persuasion pour décider les apiculteurs qui ne font pas partie de notre société à demander sans tarder leur admission. Invitez ceux que vous connaissez à notre réunion de Peseux.

Le Comité.

Section Grandson et Pied du Jura.

La section de Grandson et Pied du Jura est un peu comme les diligents insectes dont ses membres s'occupent. Chaque année, avec les premiers beaux jours, elle essaime, butine, visite quelques ruches et prodigue ses conseils aux débutants.

Le dimanche 12 juin, sous la présidence de M. Clément, d'Yverdon, c'était dans l'agreste village de Provence qu'un vigoureux essaim,

formé de plus de 60 amis des avettes, s'était rencontré. Les « isolés » des Prises avaient été tout particulièrement convoqués ; leur présence nous fut très sensible.

Tous les villages de la section avaient envoyé leurs plus distingués mouchiers. Ste-Croix était même représentée par trois zélés apiculteurs.

Pour la première fois, une assemblée apicole avait lieu dans la localité, aussi, favorisée par un temps magnifique, ce fut une véritable fête. Caché dans la verdure des arbres fruitiers, entouré de superbes champs d'esparcette, limité par d'arborescentes forêts de sapins, Provence est le rendez-vous des essaims volages de la plaine. MM. Bolens, Uberti et Favre les reçoivent dans des ruches qui fleurent la lavande et avec tous les honneurs qui leur sont dus.

Une courte partie administrative se tint dans une jolie salle mise à notre disposition par M. et M^{me} Uberti. Puis, tour à tour, nous eûmes le plaisir d'entendre les exposés des objets figurant à l'ordre du jour et présentés par MM. Mayor, Favre et Clément. Avantages de se rattacher à une section, conseils au sujet de la nouvelle loi sur l'arboriculture, lutte contre le noséma, du nourrissage automnal, de la mise en hivernage, du contrôle du miel, de la récolte du miel en 1932, des soins à donner au miel pour qu'il soit présenté d'une manière irréprochable.

En dégustant un savoureux champagne de MM. Jaccard frères, une discussion nourrie, à laquelle prirent part MM. Dumard, Ischy, Gasser, Magnenat, Jaccard et Lassueur, compléta les exposés des orateurs précédents. Puis, tandis que M^{me} Uberti, avec une amabilité sans égale, offre du thé, de la pâtisserie aux nombreuses apicultrices, l'essaim se divise pour visiter les ruchers de la localité ; c'est le moment attendu avec impatience par les débutants toujours désireux d'augmenter leurs connaissances pratiques sous l'experte direction de leurs aînés. Nous eûmes même la joie de recueillir deux essaims. Les ruchers de MM. Uberti, Favre et Bolens firent l'admiration des connaisseurs par leur tenue impeccable ; les abeilles sont en pleine activité, la ruche sur balance accuse une augmentation d'un kilo.

La vente du miel sera organisée, des étagères seront placées chez les détaillants de nos villages et de nos villes, nos excellents produits seront ainsi mieux connus. Le public pourra acheter en toute confiance les miels offerts dans des bocaux pourvus de la marque de contrôle S. A. R., — Société romande d'apiculture — laquelle ne sera donnée que pour les miels qui auront été soumis au contrôle.

Une circulaire sera adressée à tous les membres, pour informer ceux qui n'ont pas de clientèle que le comité s'efforcera de leur trouver un acheteur soit directement, soit par l'Office du miel. C'est avec le désir de vous être utiles que nous agissons ainsi et pour arriver à uniformiser le prix de notre savoureux produit, tout en désirant empêcher sa vente, sur nos marchés, à des prix dérisoires.

Au retour nous eûmes le plaisir de visiter la superbe propriété de notre sociétaire M. Thibaud, chef de réseau. Sous son autorisée direction nous examinons ses collections lacustres, ses cobayes, son jardin aux fleurs rares et variées et limité par des murs décorés par la flore alpine. A lui seul ce jardin vaut une visite et peut-être que dans quelque bosquet discret vous trouverez encore le panier renfermant les dives bouteilles du fameux Concise dont nous n'avons eu que le regard. Un chaleureux merci pour M. Thibaud.

En terminant nous voulons exprimer toute notre reconnaissance à tous nos amis de Provence et tout particulièrement à M. Plüss, de Concise, sociétaire toujours dévoué et qui fut l'organisateur de cette belle assemblée.

N. Clément de Coppet.

Les sociétaires qui désirent faire contrôler leur miel sont invités à s'inscrire auprès de leur président.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 août.

N. Clément de Coppet.

Montagnes Neuchâteloises.

Au rucher de notre caissier, M. A. Vuille à La Chaux-de-Fonds, un imposant groupe d'apiculteurs a répondu à l'appel du comité le dimanche 3 juillet.

Il fait beau ; un petit air de bise invite à la promenade et en famille on se rend dans les beaux pâturages des Eplatures où se trouve le rucher.

L'activité est grande ; la floraison des prairies et des bois met en joie nos diligentes amies qui s'en donnent et paraissent peu se soucier des nombreux visiteurs. Le travail les occupe et pendant que la table est mise elles semblent dire : « Servons-nous rapidement et largement, car, hélas, dès demain le plat de résistance sera réduit chaque jour davantage ; la faux et la faucheuse du paysan sont prêtes pour le grand massacre des fleurs ! ».

La formation d'essaims artificiels figurait au programme et M. Vuille a montré de quelle manière un rucher peut être agrandi. Chacun a pu faire son profit des indications fournies et il ne reste qu'à souhaiter bon succès à ceux qui veulent essayer cette méthode du partage des ruches.

Si le groupe compact des apiculteurs ne chicanait pas trop les butineuses, il a dû par contre causer une peur terrible à la reine d'une colonie destinée à être changée ! Si la recherche d'une majesté est chose parfois ardue pour l'apiculteur opérant seul, il semble qu'elle devrait être un jeu pour un groupe, et pourtant, malgré beaucoup d'attention, Madame la reine ne put être enlevée. Il faut admettre que les gais propos de nos habitués farceurs l'intimidaient à tel point qu'elle se blottissait dans les angles sombres de sa demeure !

Une visite des hausses permet de constater qu'elles ne sont ni vides ni pleines ; les fortes colonies ont su profiter des rares belles journées de juin qui peuvent facilement se compter sur les doigts. Si juillet pouvait nous gratifier d'un bon et chaud soleil et de nuits douces, apiculteurs et abeilles lui en sauraient bien gré.

Après des remerciements adressés par le président à M. Vuille pour la mise à disposition de son rucher, le prix du miel fixé à fr. 4.50 le kilo au détail donne lieu à plusieurs commentaires. L'idée prédominante est que ce prix paraît un peu élevé pour les temps difficiles que nous traversons. Le contrôle est chaudement recommandé, puis la séance est levée à 17 h.

G. M.

Section Sion et environs.

La conférence organisée par la section d'apiculture de Sion et environs, le dimanche 19 juin dernier, à Bramois, a obtenu un plein succès. Une cinquantaine de membres, parmi lesquels se trouvaient quelques dames et demoiselles, étaient réunis à la salle des jeunes gens.

M. Tavernier, notre dévoué président, ouvre la séance et adresse des remerciements aux apiculteurs qui ont répondu nombreux à son invitation. Il remercie également M. Heyraud, président de la F.V. d'apiculture, d'avoir bien voulu assister à notre assemblée. Il se plaît à relever la présence de M^{lle} Schaefer, docteur entomologiste, de Hollande, et de

M^{me} Dr Leuzinger à Sion. Au nom de l'assemblée il dit aussi à M. Gay, fondateur et doyen de la F. V. d'apiculture, le plaisir et la joie de le voir parmi nous. Ensuite le président signale en quelques mots les grands services rendus à l'apiculture par le Dr Leuzinger et lui donne la parole pour sa conférence *Maladies des abeilles*, avec projections. Pendant plus d'une heure, M. le Dr Leuzinger nous révéla par l'écran les plus dangereux ennemis des abeilles : acariose, loque, etc. Ses projections, ainsi que ses judicieux conseils, ont été des plus intéressants et M. le Dr Leuzinger fut vivement applaudi.

Cette conférence terminée, une courte visite fut faite au beau rucher de M. Gay, ancien inspecteur, où l'on put admirer l'ordre et la parfaite tenue de ses nombreuses ruches. Nous avons eu la preuve que M. Gay est un apiculteur digne de ce nom.

Sous la conduite d'un délégué du Conseil municipal, on se rend à la grande salle de l'apiculteur Farquet, où la Municipalité de Bramois nous offrit quelque chose pour « rincer » le gosier.

La discussion continue, le vin diminue et suivant le désir des apiculteurs on se rend, soit en camion soit en automobile, à Erbioz, à 800 mètres d'altitude (20 minutes), où une ruche est en observation. Ce rucher, qui compte 12 colonies sans les essaims, avait été atteint par l'acariose en 1931. Après entente avec qui de droit, toutes les colonies ont subi le traitement *Frow* en décembre 1931, par l'inspecteur de la région, M. Maytain, sauf une, atteinte également d'acariose, qui ne fut pas traitée à titre d'essai. Nous avons pu constater ce jour que la ruche non traitée, qui est au milieu du rucher, est considérée comme non-valeur. Selon le rapport de l'inspecteur, elle est encore aujourd'hui atteinte d'acariose, de noséma, de kystes, etc. Les autres colonies sont saines, actives et bien développées; elles ont toutes la hausse, même plusieurs ont la double hausse.

Après cette visite, nous entendîmes plusieurs orateurs qui furent pour nous des plus intéressants. Ce sont MM. Gay, Heyraud, Dr Leuzinger et Tavernier, qui sont écoutés attentivement.

Trop courte fut pour nous cette journée, car sans nous en apercevoir le ciel a commencé à s'assombrir et nous nous quittons en gardant le meilleur souvenir.

Bramois, le 3 juillet 1932.

Berthod, apiculteur.

Pied du Chasseral.

Nous rappelons à nos membres que dans l'assemblée de Neuveville il a été décidé de se réunir le dimanche 7 août à Orvin, pour la visite des ruchers de la région. M. Farine nous parlera de l'assemblée de la Jurassienne.

Rendez-vous à 2 heures précises au rucher de M. Meyrat.

Section des Alpes.

(Suite)

A propos de la construction des ruches, il y a lieu de rappeler ici les expériences extrêmement intéressantes faites en 1915 en Amérique et relatées dans le *Bulletin* de 1923 par le Dr Philipps. Elles ont démontré, ce qui donnerait raison à M. Schauenberg, que, contrairement à toutes les idées reçues et admises, la plus forte déperdition de chaleur s'opérait par le plateau. Et pourtant la chaleur monte, l'air chaud monte. Dans les ruches il descend.

Pendant que j'en suis au matériel apicole, il est naturel que je relève que la section des Alpes possède en son sein un inventeur infatigable, un de ces hommes sachant à peu près tout faire par lui-même

et n'importe quoi. Je veux nommer M. David Vurlod, de Veraye sur Territet. M. David Vurlod avait déjà construit de ses propres mains et moyens un extracteur à cadres reversibles qui a figuré à l'exposition de Neuchâtel ; il a continué la série de ses exploits en inventant un appareil à fixer les agrafes ; poussant plus loin son invention, il nous a présenté à Chardonne, l'an passé, le même appareil, mais automatique. A Villeneuve, en novembre, il apporte un soufflet double, à pied, et, maintenant, il met la dernière main à une bascule enregistreuse et automatique qui est, réellement, un prodige de patience et de bon vouloir. M. David Vurlod, au nom de tous, je vous félicite. Si vos créations ne sont pas parfaites, si elles ont paru à certains ou saugrenues ou superflues, quelle importance cela a-t-il ? Je vous en prie. Laissez dire et continuez. A leur aurore, toutes les inventions ont été saluées de moqueries et de sarcasmes. Les plus belles, celles que nous saluons et que la communauté utilise et accepte aujourd'hui avec une magistrale inconscience, sans se préoccuper jamais en rien des efforts gigantesques et des perfectionnements incessants qu'elles ont coûté (je pense avant tout ici à nos chemins de fer), ont eu au début des formes étranges, des formes niaisement déclarées informes, parce qu'elles ne rappelaient rien de connu, parce qu'elles sortaient de l'ordinaire. On pardonne rarement, tant chez nous qu'ailleurs, à un homme de faire autrement que tout le monde. Allez-y, M. David Vurlod, ne vous gênez pas, ne vous arrêtez pas. Donnez libre cours et carrière au démon, à l'esprit qui vous tourmente et vous pousse. Ecoutez-le, suivez ses plus raisonnables caprices. Nous ne refuserons jamais de les recevoir et de les apprécier.

Vous voyez bien, Mesdames et Messieurs, comme je le disais dans un précédent rapport, qu'en s'intéressant à l'apiculture, on doit forcément s'intéresser à tout. En devenant apiculteur, on communie avec tout l'effort humain. On devient, et comme malgré soi, architecte, géomètre, naturaliste, commerçant et... inventeur mécanicien. Votre horizon s'élargit. C'est un souci de tous les instants, vous êtes constamment préoccupé de quelque chose. Jamais vous ne ressentez ce vide affreux, ce lamentable dénuement, ce sentiment d'abandon, de solitude qui vous saisit parfois malgré vous.

Au printemps, les essaims, le nourrissage stimulant, le développement des colonies, l'élevage des reines, la formation des nuclei, toujours si captivante, la surveillance de ces colonies miniature, la pose et l'enlèvement des hausses, la récolte, l'extraction, la mise en hivernage, la conservation des cadres, les soins et la vente du miel, le traitement de la cire, le pillage à éviter, la construction des nouvelles ruches, en hiver, ou d'autres meubles encore, tous ces travaux dont je ne nomme que la moitié, nécessitent des études, des comparaisons, des recherches ; ajoutez-y encore l'apiculture pastorale avec ses charmes et ses dangers, voilà, n'est-il pas vrai ? de quoi vous occuper largement tout le long de l'année. L'apiculteur minutieux n'est jamais à court. Il y a une infinité de choses à prévoir, à organiser. Et ce souci n'est jamais trop lourd si on l'accepte de bon cœur. Il ne donne pas nécessairement le succès, ne remplit pas les doubles hausses. Ça c'est l'affaire de la Nature, du vent, des pluies et du soleil dont seul le Grand Dispensateur peut régler le cours, nous gratifier ou nous priver, selon son auguste et toute puissante volonté. Mais au moins, en accomplissant ces multiples et infimes besognes, vous aurez échappé à l'ennui, au néfaste désœuvrement. Vous aurez été heureux et votre conscience sera en repos. Et puis, en vous approchant des abeilles, ainsi qu'il arrive de presque toutes les bêtes, vous aurez peut-être oublié quelque chagrin, vous n'aurez pas songé à dire du mal d'autrui

ni à lui en faire. Les bêtes consolent souvent des hommes, de leur éternel égoïsme et de leur éternelle méchanceté. Vous vous serez tenu à l'écart de cette critique perpétuelle et générale qui dessèche tout, qui écrase les plus beaux enthousiasmes sous les railleries d'une certaine et superficielle logique, vous n'aurez pas porté contre votre prochain de ces faux témoignages qui causent tant de dommages et de désunions. Vous aurez, ainsi que le recommandait Voltaire, cultivé votre jardin et surtout, vous serez resté chez vous, ce qui est encore la manière la meilleure d'éviter le péché ; du moins aurez-vous évité les tentations.

L'homme a besoin d'une ancre solide le fixant au port qu'il s'est choisi ou que le hasard lui a fourni. Par l'apiculture, on tâte le pouls du monde et son insondable mystère. L'homme ne peut accepter ni se résoudre à n'être rien du tout. Sans un fil conducteur, il n'est qu'un misérable, un lamentable vagabond.

Puisque j'en suis à vanter les bienfaisantes influences du commerce des abeilles, permettez-moi un petit souvenir personnel. Autrefois, je détestais les dimanches. Les promenades en famille m'apparaissaient comme le plus insipide des plaisirs dominicaux. Ce sentiment, que parfois je me reprochais, me semblait pleinement corroboré par le défilé devant ma demeure des couples endimanchés, mornes, silencieux, l'air absent ou ailleurs. C'était à faire vomir. La nature me semblait déserte. J'y ressentais comme un vide intolérable. Je m'y sentais comme abandonné, sentiment qui vous assaille encore plus fortement à l'étranger. Lorsque Adam et Eve sentirent leur nudité et leur dénuement, ils durent éprouver ce que je ressentais alors.

Depuis que j'ai des abeilles, la Nature m'apparaît toute autre. J'ai quelque chose à y voir, quelque chose à quoi m'intéresser. Je recherche leur présence, j'observe leurs allées et venues, plus prestes que celles des oiseaux. Je suis plus sensible aux fleurs et me suis mieux pénétré de leur touchante et simple beauté. La Nature, autrefois si indifférente à mes préoccupations, en un mot si déserte, s'est peuplée d'êtres familiers, d'amies ailées. Les intempéries me touchent au vif, car je ne les juge qu'en rapport avec leurs effets sur mes colonies. En 1922, par exemple, chaque soir, avant de m'endormir, en écoutant les roulements du tonnerre, la pluie douce presque chaude qui ne tardait pas à tomber sur une terre chauffée tout le jour par un ardent soleil, chaque soir donc, je me surprénais à dire : quel chic temps pour les abeilles ! Comme le vigneron dit : bon temps pour le raisin ! Ou le pêcheur : Le poisson va piquer ; filons à la rivière ! Et chaque soir, malgré la chaleur, je m'endormais heureux.

Mais laissons ce sujet par trop personnel pour revenir à notre section des Alpes. Elle a été invitée, comme les 17 autres composant la Fédération, à s'intéresser à l'organisation de la vente au détail du miel dans les petites épiceries par le moyen des *étagères*. Le concours a eu lieu, ses résultats publiés, une souscription ouverte. Mais, jusqu'ici pas une inscription, pas une commande. C'est à décourager. Ou il n'y a plus de miel à vendre et l'on attend la prochaine récolte. Ou cette affaire n'intéresse personne. Comme le disait ce bon M. Schumacher : il y a un zèle effroyable. — Comme promoteur du projet et du concours, je me dois de recommander ce système. Il faut l'organiser tout doucement, en l'expérimentant, mais sans trop tarder. Ne pas attendre au dernier moment. Sans quoi, on verra revenir les offres effrénées et la chute vertigineuse et verticale des prix. Si la prochaine récolte est abondante, on sera heureux du travail fait.

(A suivre.)

E. Fankhauser.